

Ref. COMM(25)02189

21/08/2025

Déclaration

Accord UE-États-Unis : Bruxelles cède, l'agriculture n'obtient rien

L'accord UE-États-Unis récemment conclu, présenté plus en détail dans la déclaration conjointe publiée aujourd'hui, n'apporte rien au secteur agricole de l'UE. Malgré les déclarations publiques faites en Écosse par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, concernant d'éventuels accords tarifaires « zéro pour zéro » pour certains produits agricoles, la déclaration conjointe ne prévoit aucune mesure d'allègement pour les producteurs européens. On s'attendait au minimum à un allègement tarifaire pour le vin et les spiritueux, une solution approuvée par les parties prenantes tant dans l'UE qu'aux États-Unis, mais cela n'a pas été le cas.

Au contraire, cet accord accorde un meilleur accès au marché aux produits agroalimentaires américains, tandis que les producteurs européens sont confrontés à des droits de douane plus élevés, qui atteignent désormais 15 %, sur des produits d'exportation clés. Ce résultat déséquilibré est non seulement injustifié, mais il porte également gravement préjudice à un secteur déjà soumis à la pression de la hausse des coûts, des contraintes réglementaires et de la concurrence mondiale croissante.

Concrètement, l'agriculture européenne est invitée à accepter des conditions commerciales moins favorables, tandis que les États-Unis en tirent de nouveaux avantages. Il ne s'agit pas de réciprocité, mais d'une erreur stratégique qui porte préjudice aux agriculteurs, aux coopératives agricoles et aux économies rurales de l'UE.

La Commission européenne doit poursuivre les négociations avec les États-Unis en vue d'une réduction des droits de douane sur les principales exportations agricoles et elle devrait désormais mener et publier de toute urgence une analyse d'impact de cet accord sur le secteur agricole de l'UE, y compris une analyse détaillée des effets de substitution. Les pays concurrents, tels que l'Australie et l'Argentine, continueront à bénéficier de droits de douane de seulement 10 %, ce qui signifie que les producteurs de l'UE sont désormais encore plus désavantagés sur ce marché pourtant clé.

Nous demandons instamment que la Commission clarifie les ajustements qu'elle prévoit d'apporter au règlement sur la déforestation et aux directives sur la durabilité, ainsi que leurs implications pour les producteurs de l'UE. Toute flexibilité accordée aux États-Unis en matière de règles SPS ou de certification sanitaire ne doit pas se faire au détriment des normes de production ou des agriculteurs de l'UE.



Cet accord confirme une tendance inquiétante : l'agriculture est systématiquement reléguée au second plan dans les négociations commerciales de l'UE. Nous demandons à la Commission d'expliquer en quoi ce résultat est conforme à ses objectifs déclarés concernant le rôle stratégique de notre secteur pour l'Europe, la résilience rurale et le commerce équitable, et de présenter les mesures immédiates qu'elle prévoit de prendre pour atténuer les répercussions négatives.

-FIN-

La version originale anglaise du présent communiqué de presse et les traductions en allemand, espagnol, italien, polonais et roumain sont disponibles sur le site du Copa-Cogeca.

À propos - Le Copa et la Cogeca sont la voix unie des agriculteurs et de leurs coopératives dans l'Union européenne. Ensemble, nous œuvrons pour une agriculture européenne durable, innovante et compétitive, qui puisse garantir la sécurité alimentaire aux 500 millions de citoyens européens. >>> Pour plus d'informations www.copa-cogeca.eu

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Ksenija Simovic
Senior Policy Advisor
ksenija.simovic@copa-cogeca.eu

Liste de distribution pour les communiqués de presse

S'abonner

Se désinscrire

